



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

**FR7200716**

APPELLATION DU SITE

**Zones humides de l'Étang de Léon**

## TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200716

### 1.3 Appellation du site

Zones humides de l'Étang de Léon

### 1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

### 1.5 Date d'actualisation

28/01/2016

## 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
<b>Adresse :</b>	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	31/07/2003
<b>pSIC : Dernière évolution :</b>	31/05/2016
<b>SIC : Première publication au JO UE :</b>	07/12/2004
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	12/12/2017
<b>ZSC : Premier arrêté :</b>	22/08/2016
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	22/08/2016
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	<a href="https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033073860&amp;dateTexte=">https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033073860&amp;dateTexte=</a>

### Explication(s) :

Mise à jour suite  
à la validation  
du Docob  
(12/12/2012)

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** :-1.37917°

**Latitude** :43.88352°

## 2.2 Superficie

1598 ha

## 2.3 Superficie marine

0 %

## 2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine

## 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
40	Landes	100

## 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
40075	CASTETS	Oui
40150	LEON	Oui
40155	LINXE	Oui
40181	MESSANGES	Oui
40187	MOLIETS-ET-MAA	Oui
40276	SAINT-MICHEL-ESCALUS	Oui
40326	VIELLE-SAINT-GIRONS	Oui

## 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

# 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

## 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

### Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">2180</a> <i>Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale</i>			320		G	A	C	B	A

<a href="#">2190</a> Dépressions humides intradunaires			5		M	B	C	C	B
<a href="#">3110</a> Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)			10		G	C	C	C	C
<a href="#">3130</a> Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea			1		M	D			
<a href="#">3140</a> Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.			1		M	D			
<a href="#">3150</a> Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition			320		G	B	C	C	B
<a href="#">3160</a> Lacs et mares dystrophes naturels			1		M	B	C	C	B
<a href="#">3260</a> Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion			3.41		G	A	C	B	A
<a href="#">4020</a> Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix	X		80		G	B	C	C	B
<a href="#">4030</a> Landes sèches européennes			20		G	C	C	C	C
<a href="#">6410</a> Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)			15.02		P	B	C	C	C
<a href="#">6430</a> Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin			2		M	B	C	B	C
<a href="#">7110</a> Tourbières hautes actives	X		11		M	B	C	C	B
<a href="#">7120</a> Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle			140		M	A	C	C	B
<a href="#">7140</a> Tourbières de transition et tremblantes			0.1		M	C	C	C	C
<a href="#">7150</a> Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion			1		G	B	C	B	B

<a href="#">7210</a> Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	X		1		G	B	C	B	B
<a href="#">91E0</a> Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	X		5		G	B	C	C	C
<a href="#">9190</a> Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>			22		G	C	C	B	C

### Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

#### PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «X» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

#### NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «X» (facultatif).

#### Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

#### Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

#### Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C		
						Min	Max							Pop.	Cons.	Isol.
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>			p			i	R	G	C	B	C	B		
M	1356	<a href="#">Mustela lutreola</a>			p	19	19	i	V	M	C	B	B	B		
P	1831	<a href="#">Lurionium natans</a>			p			i	V	G	C	C	B	C		
I	1041	<a href="#">Oxygastra curtisii</a>			p			i	R	G	C	C	C	C		
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>			p			i	R	G	C	C	C	C		
I	1071	<a href="#">Coenonympha oedippus</a>			p			i	C	M	C	B	B	B		
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>			p			i	P	M	D					
F	1095	<a href="#">Petromyzon marinus</a>			r			i	V	G	D					
F	1096	<a href="#">Lampetra planeri</a>			p			i	C	G	C	B	C	B		
R	1220	<a href="#">Emys orbicularis</a>			p			i	C	G	C	B	C	B		

M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>			p			i	R	M	C	C	C	C
---	------	---	--	--	---	--	--	---	---	---	---	---	---	---

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**S :**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP :**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Type :**

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

**Unité :**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :**

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories					
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E	
A		<a href="#">Rana dalmatina</a>								X				X		
A		<a href="#">Rana esculenta</a>							X							
B		<a href="#">Circaetus gallicus</a>												X		
M		<a href="#">Myotis daubentoni</a>														
M		<a href="#">Mustela putorius</a>								X				X		
M		<a href="#">Genetta genetta</a>								X				X		
R		<a href="#">Lacerta bilineata</a>							X					X		
R		<a href="#">Podarcis muralis</a>							X					X		

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**Code :**

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

**S:**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP:**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Unit:**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

**Cat.:**

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

**Motivation :IV, V:**

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

**A:**

liste rouge nationale ;

**B:**

espèce endémique ;

**C:**

conventions internationales ;

**D:**

autres raisons;

**E:**

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	24.5%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3%
N16 : Forêts caducifoliées	48%
N17 : Forêts de résineux	3%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%
N27 : Agriculture (en général)	0.5%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 des Zones humides de l'étang de Léon s'étend sur 1 594 hectares. Il est situé dans le massif forestier gascon, caractérisé par son sol sableux et sa forêt de pins maritimes. Ce site est boisé à plus de 50 %. Il est relié directement à l'océan dont il est séparé par une zone de dunes. Il est alimenté par plusieurs cours d'eau, le principal étant le Ruisseau de la Palue.

Les étangs côtiers du Marensin se caractérisent par un état avancé d'eutrophisation, généralement stable ou en voie de dégradation. Les problématiques des espèces végétales invasives et du comblement sont arrivés à un stade préoccupant.

L'évolution des pratiques agricoles marquent également le territoire : compartimentation des usages (distinctions nettes entre zones agricoles et zones naturelles), artificialisation des zones agricoles (labour annuel, apports d'intrants chimiques, colonisation des bandes enherbées par des espèces rudérales, réduction des éléments linéaires ou surfacique structurant le paysage). Les impacts sont limités par la protection réglementaire d'une partie du site, mais des opérations de gestion sont nécessaires.

## 4.2 Qualité et importance

Les grandes unités écologiques du territoire s'organisent autour d'une succession de milieux imbriqués et interdépendants : les dunes, les étangs littoraux et leurs marais et marécages associés, les forêts-galeries réparties tout au long du réseau hydrographique qui alimentent les étangs. 22% de la surface du site sont recouverts par des milieux lacustres fortement intéressants. Une importante diversité en zones humides est présente sur ce site : milieux aquatiques, forestiers, tourbeux... permettant l'expression d'écosystèmes variés, typiques et pour la plupart menacés à l'échelle nationale et européenne.

Les étangs littoraux qui conservent une connexion directe avec l'océan au travers des courants sont ceinturés par des marais périphériques. Plusieurs faciès de végétation s'y entremêlent : groupements amphibies des rivages, boisements hygrophiles, tourbières, ou même des marais flottants lorsque la végétation s'étend sur les surfaces en eau libre.

Des forêts caducifoliées et de résineux couvrent des surfaces importantes. Les forêts galeries, forêt qui viennent former une voûte naturelle au-dessus des cours d'eau, représentent de vrais corridors biologiques. Plus ou moins encaissés, ces boisements sont composés par deux essences dominantes, l'Aulne dans les stations les plus longuement engorgées, et le Chêne pédonculé, occupant le fond des vallées comme les pentes. Peu exploitées et d'accès limité, les forêts galeries se sont aujourd'hui bien développées pour former de véritables refuges de biodiversité.

Plusieurs espèces animales rares trouvent donc un biotope favorable dans ces différents habitats. C'est le cas de la Cistude d'Europe, du Vison d'Europe, de la Cordulie à corps fin... Les zones humides du Marensin et notamment les milieux en arrière dune accueillent une avifaune riche tant en halte migratoire que pour la nidification. Au printemps, le Blongios nain, un petit héron d'une trentaine de centimètres de haut, revient d'Afrique pour nicher dans les marais bordant les étangs. Le très fort déclin constaté en Europe et sa rareté en France en font une des espèces prioritaires du site.

Enfin, ces zones humides procurent au territoire son identité paysagère et socioculturelle. Les étangs accueillent les activités traditionnelles comme la chasse ou la pêche, et également les loisirs de plein air et sont le lieu de développement d'activités touristiques.

## 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

### **Incidences négatives**

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
H	J02.13	Abandon de la gestion des plans d'eau		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		B
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		B
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	J02.11	Modifications du taux d'envasement, déversement, dépôts de matériaux de dragage		B

<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		B
H	A04.02	Pâturage extensif		B
L	J03.03	Absence d'érosion		B
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B
M	J01	Incendies et lutte contre les incendies		B

**Importance**

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

**Pollution**

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

**Intérieur / Extérieur**

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

**4.4 Régime de propriété**

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	36%
Domaine communal	60%
Domaine public départemental	2%

Domaine de l'état	2%
-------------------	----

## 4.5 Documentation

### 4.5.1 Documentation sur le site

### 4.5.2 Autre bibliographie relative au site

### 4.5.3 Site internet du site

Pas de données

## 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	5.5%
31	Site inscrit selon la loi de 1930	90%
32	Site classé selon la loi de 1930	65%
36	Réserve naturelle nationale	25%
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	%
55	Réserve de pêche	%
21	Forêt domaniale	1%

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	Maoucout		1%
13	Larié		0%
13	Pont neuf		1%
13	Ile verte		1%
13	Moulin de Loupsat aval		2%
36	Courant d'Huchet	*	25%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Marensin Nature

Adresse : Cité Galliane 55 av. de Cronstadt BP 279  
40005 Mont de Marsan Cédex

Courriel :

---

Organisation :

Adresse :

Courriel :

---

### 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : Docob Natura 2000 des zones humides du Marensin  Lien : <a href="http://fr.calameo.com/read/000161556718f34fdc237">http://fr.calameo.com/read/000161556718f34fdc237</a>
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.	
<input type="checkbox"/>	Non	

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/50000ème

Source : IGN

Détails :